



Appel à candidature Résidence dessinateur Bande dessinée

PRESENTATION

Dans l'objectif de favoriser la rencontre avec la littérature sous toutes ses formes, de sensibiliser à la diversité des créations graphiques et d'écritures, d'éveiller l'esprit critique et la participation sociale des différents publics, la Communauté d'Agglomération Ventoux-Comtat Venaissin et l'association « les voyages de Gulliver » avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et du Conseil Régional PACA, propose **une résidence de création à une) dessinateur (rice) de bande dessinée.**

OBJET DE LA RESIDENCE

Ouverte à tous les dessinateurs de bande dessinée ayant déjà publié à compte d'éditeur, cette résidence offre avant tout à l'artiste un temps et un lieu pour travailler à l'avancée d'un projet de création.

Ce projet de création, devra être en lien avec les patrimoines (matériel et/ou immatériel) du territoire sur lequel s'inscrit la résidence (la communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (www.lacove.fr)).

La résidence permettra au plus grand nombre la rencontre avec l'oeuvre, l'artiste, la pratique artistique et la démarche de création. Cette résidence de création se fera en lien direct avec les habitants. Il s'agit de prendre en compte un contexte géographique et social et de contribuer au développement culturel du territoire.

Cette présence et cette offre permanentes doit aider à réduire les inégalités d'accès à l'art et à la culture et de lutter contre toutes les formes d'exclusion.

La résidence sera également un temps de promotion de travail de l'artiste en résidence et de rencontres avec les publics du territoire : Il sera donc sollicité pour des rencontres professionnelles et/ou publiques, en bibliothèques, en milieu scolaire et auprès de publics familiaux.

Ces moments de médiation auprès des publics pourront être préparés en lien avec les guides conférenciers du service culture et patrimoine de la CoVe afin de proposer un regard croisé entre patrimoine et création contemporaine, entre visites dessinées et carnets de voyages.

ORGANISATION MATERIELLE

La durée de la résidence est de trois mois, en deux temps : juillet 2018 (9 au 29 juillet 2018) et septembre- octobre2018 (27 août au 30 octobre 20187)

Le lieu de résidence se situe à Carpentras sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Ventoux-Comtat Venaissin, à 30 minutes d'Avignon (Vaucluse) en train ou en voiture.

Un atelier sera mis à disposition dans la librairie-galerie Gulliver.

Le résident sera accueilli dans un logement pris en charge et recevra une bourse d'aide à la création d'un montant brut de 4500 €, versé en droits d'auteur.

Un aller-retour domicile/Carpentras est pris en charge (sur la base des tarifs SNCF 2^{nde} classe).

DOSSIER DE CANDIDATURE

Pièces à joindre au dossier et à envoyer **avant le 14 mai 2018** :

- une lettre de candidature,
- une biobibliographie,
- une note d'intention sur le projet personnel (écriture, illustration) et sur d'éventuelles propositions d'animation d'ateliers à mener au cours de la résidence.

Après étude des dossiers présentés,

le résident sera choisi par un jury composé de représentants de l'Etat, de la communauté d'agglomération (la CoVe), de l'association « les voyages de Gulliver » et de professionnels des métiers du livre.

Pour plus de renseignements, contactez :

Vincent Clauzel par mail 20100.clauzel@gmail.com ou par téléphone au 06 85 20 39 46.

Emilie Bousquet par mail à emilie.bousquet@lacove.fr

DEPOT DES DOSSIERS

Le dossier est à envoyer **par mail** à Emilie Bousquet (emilie.bousquet@lacove.fr) et à Vincent Clauzel (20100.clauzel@gmail.com).

Un exemplaire sera adressé par courrier, accompagné d'au moins un ouvrage publié à :

Librairie-Galerie Gulliver

4, rue porte de Monteux

84200 Carpentras